Compte-rendu

Tour de France des ODD

Etape **Nord Nouvelle-Aquitaine**

Tour de France des ODD

10 mars 2022

Table des matières

Le Tour de France des Objectifs de Développement Durable Nord Nouvelle-Aquitaine en synthèse ... 3
Les chiffre-clés de la 11ème étape du Tour de France des ODD ... 3
Contexte de l'étape ... 3
Les enjeux de l'étape ... 3
Des territoires engagés au service du développement durable ... 3
L'énergie au cœur des enjeux des territoires ... 4
Les partenariats au sein des projets ... 4
Déroulé détaillé de la journée ... 5
Débat sur les enjeux du territoire Nord Nouvelle-Aquitaine sous le prisme des ODD ... 5
Table ronde : Les synergies entre acteurs au service de la transition dans les territoires : l'ODD 17 en action ! ... 8
Forum dématérialisé ... 11
Ateliers ... 12
Atelier 1 : Des partenariats au service de la préservation de la biodiversité (animé par Stéphanie GUINE, Directrice de l'IFREE) ... 12
Atelier 2 : La mobilisation des acteurs économiques en faveur de la transition écologique (animé par Sarah DAYAN, Responsable Climat & RSE du Comité 21) ... 12
Atelier 3 : L'alimentation, un levier pour la santé et le développement durable ? (animé par Sébastien LODEIRO, Coordinateur régional de COMODEIS – Responsable IREPS NA Antenne Charente-Maritime) ... 13
Atelier 4 : S'appuyer sur la démarche low-tech pour répondre de façon systémique aux objectifs de développement durable (animé par Florian Laboulais, Chargé de mission Le Labo de l'ESS) ... 14
Atelier 5 : L'action internationale des territoires pour participer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (animé par Jade Alzieu, Chargé de mission SO Coopération) ... 15
Conclusion sensible ... 15

Le Tour de France des Objectifs de Développement Durable Nord Nouvelle-Aquitaine en synthèse

Les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés par l'ONU en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030, constituent un référentiel universel pour tous les acteurs (collectivités territoriales, entreprises, associations, citoyens, etc.) afin de parvenir à un avenir durable et meilleur, pour tous.

Depuis 2017, le Comité 21, avec ses partenaires : l'Agence Française de Développement, la Banque des Territoires, le Ministère de la Transition Ecologique et l'ADEME, agit pour l'appropriation par les acteurs français de ces objectifs en proposant notamment d'organiser un Tour de France des ODD, pour sensibiliser aux différents enjeux de l'Agenda 2030 partout sur le territoire. Le Tour de France des ODD permet de faire le lien entre l'Agenda 2030 des Nations Unies et les politiques environnementales et sociales des territoires. Il vise à amplifier les engagements individuels et collectifs des citoyens, des associations, des entreprises, des collectivités territoriales, des établissements d'enseignement, pour la transition écologique des territoires.

Les chiffre-clés de la 11ème étape du Tour de France des ODD

3ème étape du TDF des ODD en Nouvelle-Aquitaine

Plus de 170 participants

33 intervenants, animateurs et témoins

Une dizaine de projets locaux présentés

Un évènement coconstruit avec 4 collectivités territoriales partenaires

5 ateliers thématiques : biodiversité, économie, alimentation, low-tech, international

Contexte de l'étape

Après avoir fait étape fin 2021 dans le sud de la région Nouvelle-Aquitaine, le Tour de France des Objectifs de Développement Durable s'est arrêté le 10 mars 2022 dans le nord de la région pour une journée 100% en ligne. La mobilisation de la région Nouvelle-Aquitaine, à travers le Tour de France des ODD, montre à quel point cette dernière est investie dans l'application de l'Agenda 2030 sur son territoire.

La Ville de **Niort**, pionnière des Objectifs de Développement Durable et de l'Agenda 2030 (programme Niort Durable 2030) et adhérente au Comité 21, a accueilli l'étape Nord Nouvelle-Aquitaine du Tour de France des ODD, en partenariat avec les villes et agglomérations de **Châtellerault**, **La Rochelle**, **Poitiers** et le Réseau Régional Multi Acteurs **SO Coopération**.

Les enjeux de l'étape

L'objectif de cette journée était de proposer des rencontres, des échanges, des ateliers consacrés à l'Agenda 2030 et aux Objectifs de Développement Durable en s'inspirant d'initiatives du territoire pour essayer de comprendre comment on décline les ODD à l'échelle locale.

Des territoires engagés au service du développement durable

Le Tour de France des Objectifs de Développement Durable se déplace de région en région pour mettre en avant les projets et démarches en faveur du développement durable des territoires qui accueillent l'évènement.

- La ville de Niort décline les 17 ODD en 8 défis au travers du programme Niort Durable 2030 pour proposer des solutions et des actions à mettre en place sur son territoire afin de construire un avenir soutenable et désirable ;
- La ville de Châtellerault est convaincue qu'il ne peut y avoir de transition écologique sans transition sociale. Ainsi, elle développe différents projets et partenariats au service de la transition énergétique ;
- La Communauté d'Agglomération et la ville de La Rochelle s'inscrivent dans une démarche bas carbone, enjeu au cœur des ODD, en développant le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone ;
- La ville de Poitiers intègre les ODD dans tous les projets de la collectivité pour agir pour un monde plus juste, plus durable, plus responsable.

L'énergie au cœur des enjeux des territoires

La réduction de la consommation énergétique et le développement du mix énergétique sont au cœur des préoccupations des collectivités territoriales rencontrées lors de l'étape du Tour de France des Objectifs du Développement Durable du 10 mars 2022.

La ville de Niort lance son troisième programme Cit'ergie et met en place depuis plusieurs années des actions permettant de réduire la consommation énergétique de la ville. Elle fait partie des villes qui pratique l'extinction des éclairages publiques pour diminuer sa consommation et a été récompensée par une première étoile du Label Ville et Villages étoilés.

La ville de Châtellerault développe différents projets et partenariats au service de la transition énergétique. Différentes centrales solaires en milieu urbain ont vu le jour sur le territoire de Châtellerault et permettent l'autoconsommation de cette énergie produite qui échappe au marché. C'est une façon de réorganiser le rapport aux marchés afin de tendre vers une autonomie locale.

A La Rochelle, l'autoconsommation collective d'énergies renouvelables permet d'associer à l'échelle d'un quartier plusieurs producteurs et consommateurs : des ombrières photovoltaïques permettent ainsi d'alimenter un bâtiment à usages mixtes, des bornes de recharge de véhicules électriques et une production d'hydrogène destinée à des usages de mobilité.

L'objectif de la ville de Poitiers est de réduire de 25% la consommation énergique du territoire d'ici 2030, d'augmenter de 260% la production d'énergie renouvelable pour atteindre un mix énergétique de 38% d'ENR et pour réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, la ville souhaite développer l'éolien, le photovoltaïque et la méthanisation.

Les partenariats au sein des projets

Les intervenants de cette journée ont tous mis en avant la nécessité de travailler conjointement et de manière transversale pour atteindre les Objectifs de Développement Durable. La coopération entre tous les acteurs est indispensable pour développer des projets économiques, sociaux et environnementaux durables. Pour préserver la biodiversité, favoriser les circuits courts, diminuer la consommation d'énergie, sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la transition dans les territoires, il est nécessaire de faire participer à la fois les citoyens, les entreprises, les associations, les universitaires et les collectivités territoriales. Par exemple, le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin travaille de manière partenariale pour s'adapter aux changements climatiques. Le Réseau Régional Multi-Acteurs SO Coopération est quant à lui un opérateur de convergence qui participe à la mise en place des coopérations et des solidarités internationales sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. La Ville de Niort anime un COmité PARTenarial de Développement Durable réunissant 45 parties prenantes depuis plus de 10 ans ainsi qu'un COmité BIOdiversité dans lequel siège le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

Déroulé détaillé de la journée

Afin de rendre cette journée dynamique, **Denis Cheissoux**, journaliste de France Inter et spécialiste de l'environnement, a animé les débats. **Céline Ziwès**, facilitatrice graphique de ZèDEGRAFIK, a illustré les échanges de la journée en direct. Pour partager différentes ressources et suivre visuellement le déroulé de la journée, un tableau blanc partagé Klaxoon a été mis en place. Il rassemble l'ensemble des ressources versées par les organisateurs et les partenaires ainsi que les contributions des participants aux différents ateliers. N'hésitez pas à le consulter via le lien suivant : app.klaxoon.com/participate/board/YGYKWXV

Vous pouvez revoir l'intégralité des échanges de la matinée via les replays disponibles sur YouTube :

Partie 1 : Débat sur les enjeux du territoire Nord Nouvelle-Aquitaine sous le prisme des ODD : https://youtu.be/zHa2-BGaXZQ

Partie 2 : Table ronde : Les synergies entre acteurs au service de la transition dans les territoires : l'ODD 17 en action ! : https://youtu.be/3-8EXJ49Fno

Débat sur les enjeux du territoire Nord Nouvelle-Aquitaine sous le prisme des ODD

La matinée s'est ouverte par un débat sur les enjeux du territoire Nord Nouvelle-Aquitaine sous le prisme des ODD. Ce dialogue entre les élus du territoire avait pour but de souligner les enjeux des collectivités locales du territoire Nord Nouvelle-Aquitaine et d'introduire les actions et projets mis en place pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Thibault Hebrard, adjoint au Maire de Niort au développement durable, a montré qu'en accueillant une étape du Tour de France des ODD, la ville a une position de carrefour d'échange de bonnes pratiques et d'innovation en matière de développement durable. « Le développement durable est la colonne vertébrale de notre politique locale ». En effet, en 2011, la ville de Niort a mis en place une démarche de développement durable autour de l'Agenda 21 basée sur 4 thèmes : la biodiversité, le climat/énergie, le handicap, l'éducation au développement durable. En 2015, avec plus de 140 partenaires, elle s'est emparée des 17 ODD et des 169 cibles créés par l'ONU pour les adapter à l'échelle du territoire Niortais et se lancer dans l'Agenda 2030. Ainsi, pour construire un avenir soutenable et désirable, la ville de Niort a décliné les 17 ODD en 8 défis pour proposer des solutions et des actions à mettre en place (grâce à la mobilisation de nombreuses parties prenantes). La feuille de route Niort Durable 2030 a été approuvée en novembre 2019, avec 140 actions à réaliser, dont une trentaine lancée par an.

De plus, une formation des élus et des services et le déploiement de dispositifs de sensibilisation du grand public (4 vidéos) ont permis de développer des actions en faveur du développement durable (gestion différenciée des espaces verts, bus gratuits, extinction de l'éclairage, zone 30…). Le travail de sensibilisation autour des ODD et des défis portés par la ville de Niort porte ses fruits car de plus en plus d'acteurs (publics, privés, associatifs) se mobilisent ensemble pour agir de manière durable.

Evelyne Azihari, adjointe au Maire de Châtellerault et Vice-Présidente en charge de la politique énergie climat de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, a montré que la ville s'est inscrite dans la durée. En mettant l'expérience au cœur de son action, la ville a appris à persévérer, se corriger, s'adapter, se reprendre pour mettre en place une politique durable avec des actions stables dans le temps. De plus, les politiques de développement durable ou de transition sont les premiers moyens de décrire le fonctionnement social de la ville. C'est en ce sens que le fil conducteur du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la ville de Châtellerault est : « pas de transition écologique sans transition sociale ». La ville de Châtellerault a ainsi créé une Direction des Stratégies Environnementales et Territoriales pour intégrer cette dimension réflexive, basée sur les sciences sociales.

La ville de Châtellerault développe différents projets et partenariats au service de la transition énergétique. Différentes centrales solaires en milieu urbain ont vu le jour sur le territoire de Châtellerault et permettent l'autoconsommation de cette énergie produite qui échappe au marché. C'est une façon de réorganiser le rapport aux marchés afin de tendre vers une autonomie locale. La ville de Châtellerault a été lauréate de TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte). Cette reconnaissance a permis à la ville de mettre en place des partenariats pour travailler sur la préservation de la zone humide du Pinail (Réserve Nationale Naturelle qui vient d'obtenir le label Ramsar : protection internationale sur les zones humides) et ainsi œuvrer pour la préservation de la biodiversité.

Gerard Blanchard, conseiller municipal de La Rochelle, Vice-Président en charge du pilotage du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, a montré que le territoire s'inscrit dans une démarche bas carbone qui tente d'atteindre les cibles des ODD. L'ambition du territoire est de s'inscrire dans la logique de l'Accord de Paris et d'aller vers la neutralité carbone pour 2040. Pour le conseiller municipal de La Rochelle, il en va de la responsabilité de chaque territoire de participer à un effort collectif afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre. En 2017, la Communauté d'Agglomération et ses partenaires ont remporté un appel à projet de l'Etat à travers le Programme Investissements d'Avenir (PIA) : « Territoires d'innovation » grâce à la démarche La Rochelle Territoire Zéro Carbone. Cette démarche montre la volonté politique du territoire de se positionner sur la question du climat : lutter et s'adapter au changement climatique. Le projet Territoire Zéro Carbone mobilise 130 partenaires sur le territoire : publics, privés, associatifs. Le pilotage de ce projet est réparti entre la Communauté d'Agglomération, la ville de La Rochelle, l'Université de La Rochelle, le port de commerce et l'association Atlantech. Un conseil scientifique national apporte aussi son expertise sur le projet et un comité citoyen de 30 membres participe à la prise de décision. Différentes actions ont pu voir le jour dans le domaine de la mobilité, de l'efficacité énergétique des bâtiments, de l'économie circulaire, de la séquestration du carbone (création d'une coopérative carbone), de l'alimentation, des zones humides (préservation de la biodiversité et développement de pièges de carbone) ou encore des énergies renouvelables (mise en place de boucles d'autoconsommation).

La Rochelle est un territoire clivé avec une population assez disparate. Pour pouvoir répondre aux besoins des différents secteurs, il est nécessaire d'aller sur le terrain et de s'adapter aux contraintes. En ville, l'énergie renouvelable est produite à partir de panneaux photovoltaïques disposés sur des zones artificialisées. Ailleurs la solution de l'éolien est envisagée, mais le contexte de l'adoption du PCAET est compliqué, et nécessitera d'être retravaillée en amont avec les citoyens, dans une logique d'explications et de partage de valeurs afin d'installer ces équipements dans un contexte apaisé.

Aloïs Gaborit, conseiller municipal délégué au patrimoine à énergie positive de la ville de Poitiers, Vice-Président à la Transition énergétique de la communauté urbaine de Grand Poitiers, a expliqué qu'aussi bien à Poitiers qu'à Grand Poitiers, les ODD sont intégrés dans les feuilles de route. Tous les projets sont réfléchis de manière à intégrer différents ODD. Poitiers et Grand Poitiers sont engagés dans une démarche pour agir pour un monde plus juste, plus durable, plus responsable à travers l'utilisation des ODD.

L'objectif de la ville de Poitiers est de réduire de 25% la consommation énergique du territoire d'ici 2030, d'augmenter de 260% la production d'énergie renouvelable pour atteindre un mix énergétique de 38% d'ENR et pour réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, il faudra développer l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation qui pourra faire du lien entre l'urbain et le rural, permettre le développement des partenariats et alimenter des projets avec une approche globale, transversale.

La ville de Poitiers nous donne la preuve que la durabilité d'un territoire ne peut se trouver sans échanges, consultations et remises en question. Avant les travaux engagés par la ville, plus de 800 vélos par jour circulaient sur le pont Neuf qui n'était pas un itinéraire sécurisé pour les cyclistes. Après différentes

expérimentations et consultations des riverains, des automobilistes, des commerçants et des cyclistes, la ville de Poitiers a pu déterminer le projet le plus pertinent pour la sécurisation des cyclistes sur le pont Neuf. Cet exemple montre bien que les élus seuls ne peuvent pas tout décider, l'intelligence collective est toujours plus intéressante même si elle demande plus de temps et d'engagement.

Pascal Duforestel, conseiller régional délégué à la coopération internationale de la Région Nouvelle-Aquitaine et président du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, a précisé que la coopération internationale de la Région a toujours été abordée via le prisme des ODD. En 2019, les élus de Nouvelle-Aquitaine ont adopté la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique : Néo Terra. Elle se fixe 11 ambitions, accompagnées d'engagements chiffrés et d'actions concrètes. L'objectif est d'accompagner l'effort de transition en termes énergétique, écologique et agricole à l'horizon 2030 et de renforcer la coopération internationale de la Région.

Elle s'appuie sur des forces locales (RRMA, ONG…) pour établir des coopérations internationales et mettre en œuvre ses actions. Par exemple, elle travaille avec l'association Agrisud pour former des paysans, développer la pisciculture à Madagascar. Des projets autour de l'agroécologie sont également mis en place au Burkina Faso. Elle travaille aussi pour développer le mix énergétique dans les pays partenaires. Pour mener à bien ses projets concrets internationaux, la Région se base sur des travaux d'éducation, de sensibilisation.

Le territoire Nouvelle Aquitaine est aux premières loges du réchauffement climatique et doit s'adapter aux nouvelles conditions climatiques qui l'attendent dans les années à venir. Ainsi, via des partenariats avec le Maroc, elle apprend comment certaines essences d'arbres pourraient s'acclimater au climat qu'elle connaitra dans quelques années et s'intégrer en Nouvelle-Aquitaine.

Ces premiers échanges montrent bien qu'aussitôt que les collectivités locales prennent la parole sur les ODD, elles parlent de sujets extrêmement concrets. Nous voyons que certains élus peuvent avoir besoin d'un cadre pour avancer (qui permet souvent d'échanger entre collectivités locales au niveau national et international) tandis que d'autres prennent la décision politique d'avancer en se basant sur l'expérience. Dans les 2 cas, l'étape Nord Nouvelle-aquitaine du Tour de France des ODD met en évidence que les collectivités locales ont un souci d'actions concrètes très important. Depuis 4 ans (début du Tour de France des ODD), les choses ont changé car les collectivités se sont appropriées la manière de décliner ensemble environnement et développement qui sont au cœur des ODD.

Table ronde : Les synergies entre acteurs au service de la transition dans les territoires : l'ODD 17 en action !

Bruno Paulmier, Directeur Général des Services (DGS) de la Ville de Niort et Président de l'ADT-INET a introduit cette table ronde en insistant sur la nécessité de changer maintenant de perspective. Il y a quelques années, le développement durable était une rencontre anecdotique et très difficile à atteindre entre l'économique, l'environnemental et le social. Aujourd'hui, le vivant est en danger donc la société et l'économie aussi. Il est par conséquent indispensable de viser et de maximiser l'impact des actions. Le premier point d'action est l'alerte : à tous les niveaux car tout le monde est concerné et toutes les bonnes volontés sont à prendre. Il faut alors développer la coopération pour y parvenir. Travailler davantage ensemble (dans le domaine du management, de l'innovation, des coopérations) implique la nécessité de rétablir des espaces de dialogue permanents. Les coopérations (entre entreprises, collectivités territoriales, associations, université…) sont vitales. En effet, même si les citoyens peuvent prendre en charge une part de la réduction de leur facture énergétique et de l'empreinte carbone, des politiques de réduction ne peuvent être mises en place sans l'action des collectivités publiques.

Des conditions sont nécessaires pour que la confiance et la coopération se développent au niveau d'un territoire : il faut rendre la parole aux scientifiques, développer l'innovation (qui nécessite de l'intelligence, de l'argent, de la confiance partagée, de la publicité) et établir des phases de consultation et sensibilisation de la population. La mobilisation concrète de différents acteurs est nécessaire pour que les initiatives soient soutenues, accompagnées et amplifiées afin qu'elles aient un impact sur le territoire. Le message engagé de Bruno Paulmier peut se résumer en la nécessité d'avoir une coopération au service de l'impact pour agir sur la transition des territoires.

Emmanuelle Fourneyron est la Présidente du Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER) Nouvelle-Aquitaine. Le CESER remplit une mission de consultation auprès des instances politiques de la région. Il ne prend aucune décision mais émet des avis et des propositions. Le CESER représente entre autres les entreprises, les organisations syndicales de salariés, les organismes et associations participant à la vie collective de la région. L'essence des CESER est la concertation et l'assemblée très riche et variée permet de discuter ensemble.

A travers de nombreux rapports, le CESER a travaillé sur la question de la neutralité carbone, la gestion du foncier, la gestion de l'eau, l'agroécologie, la stratégie de préservation de la biodiversité, la trajectoire de développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine et a soutenu la feuille de route de la région Néo Terra. Sur les questions sociales et démocratiques, le CESER soutient une proposition auprès de la région appelée « Néo Societas » (en analogie avec Néo Terra) pour doter la région d'un second pilier d'action autour des enjeux socio-démocratiques.

Les transitions concernent tous les secteurs d'activité. La diversité du CESER est un enrichissement car il est amené à regarder les points de vue de l'autre, à comprendre les freins et les leviers au changement et à les objectiver. Le CESER se base sur une aide scientifique au travers de différents comités scientifiques interdisciplinaires qui œuvrent sur les questions de dérèglement climatique en Nouvelle Aquitaines (AcclimaTerra) et de biodiversité (Ecobiose). Les travaux scientifiques servent à alerter. L'étape suivante est d'accepter de croiser les regards, de partager pour que chacun puisse débattre pour que les trajectoires puissent se mettre en place.

Emery Jacquillat, PDG de la Camif et Président de la Communauté des Entreprises à Mission est convaincu qu'une entreprise ne peut se limiter à la création du profit mais qu'elle a un vrai rôle à jouer sur le territoire. Créer un modèle d'impact positif pour le territoire (en créant des emplois) avec des choix structurants (miser sur la qualité, le made in France, le développement durable) sont les stratégies développées par la CAMIF. En interrogeant toutes ses parties prenantes (CAMIF = Clients, Actionnaires, Monde qui entoure l'entreprise, Inter-entreprise : collaborateurs, Fournisseurs), une formulation de la

raison d'être de l'entreprise a pu être définie : « proposer des produits et services dans la maison au bénéfice de l'Homme et de la planète et mobiliser tout notre écosystème pour imaginer les nouveaux modèles de consommation, de production et d'organisation ». L'ensemble des partenaires est ainsi convaincu qu'un nouveau modèle et une nouvelle économie sont à inventer et que cela passera par la collaboration.

La raison d'être de la CAMIF a été déclinée en 5 objectifs de missions dont un des objectifs est de faire de l'économie circulaire un standard. Après un travail collaboratif entre tous les acteurs, de nouveaux modèles et projets ont été imaginés en intégrant des processus d'écoconception et en pensant davantage à la fin de vie des produits (exemple du matelas Timothée). CAMIF montre qu'il est possible de faire de la qualité, du made in France, des produits écoresponsables, bon pour la santé et pour la planète tout en restant accessible en termes de prix parce qu'il y a une forme de résilience du local.

Emilie BOUT, Directrice Générale des Services (DGS) de la Ville et de l'Agglomération de La Rochelle est directrice du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone (LRTZC) et a une volonté d'agir en local. Pour elle, le rôle de l'individu est fondamental. L'effet colibri existe mais il faut qu'il y ait la force politique pour accompagner les transitions. Elle est aussi convaincue que les solutions les plus simples sont les plus durables.

Depuis 2012, plusieurs appels à manifestation d'intérêt ont été lancés sur des projets de rénovation et reconstitution de sites. Pour pouvoir aller plus loin dans les rénovations énergétiques, il a été indispensable de trouver des leviers financiers supplémentaires. Cela a pu être réalisé grâce à la coopération entre différents acteurs : entreprises, port, université… Les collectivités ont des règles strictes pour faire de l'innovation. Il faut alors trouver de nouveaux biais de coopération scientifique ou industrielle pour faire participer les marchés publics sur des formes innovantes. Une des solutions trouvées a été de créer des contacts avec des entreprises privées du territoire.

Deux ans après l'appel à projets de 2019, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a ajouté dans le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone (LRTZC) deux thématiques manquantes : le tourisme et l'agroécologie. Dans les cantines, la part du bio mais aussi celle du local ont été augmentées mais la ville de La Rochelle se heurtait, dans le cadre des marchés publics, à des quantités insuffisantes proposées par les producteurs locaux, ce qui empêchait toute collaboration. Grâce aux contacts qui se sont créés avec la chambre d'agriculture au travers du projet LRTZC, La Rochelle a pu échanger des bonnes idées et nouveaux outils pour pouvoir contractualiser avec les producteurs locaux.

Fabrice Laumond, Directeur du Parc Naturel Régional (PNR) du Marais Poitevin nous a informés qu'un PNR est un territoire qui évolue grâce à des partenariats. Le Parc Naturel Régional est une collectivité à mission puisqu'il n'a pas directement de compétences attribuées par la loi (contrairement aux communes, départements…) ou de pouvoir réglementaire. Le parc dispose, en revanche, d'une charte sur l'engagement collectif pour réaliser ses missions (préservation et protection de l'environnement). Cette charte est partenariale et engage les différentes collectivités. Elle n'est pas basée sur les ODD néanmoins les PNR sont dans une logique de concilier protection de l'environnement et développement durable, et contribuent à différents ODD. Les actions conduites par les PNR pour protéger l'environnement, sans pouvoir réglementaire, sont basées sur la force de la conviction, l'argumentation, la négociation, les discussions pour emmener un maximum les habitants, les associations et autres acteurs.

De plus, le parc forme tous les ans des bateliers qui sont des jeunes du territoire et qui représentent leur territoire au million de visiteurs qui viennent chaque année. Il est important de transmettre les richesses et fragilités de manière à engager la préservation tout en permettant le développement du territoire habité et économique.

Les PNR s'implique sur les questions des énergies renouvelables. Dans un contexte de réchauffement climatique, le PNR du Marais Poitevin est menacé par la montée des océans (une partie du territoire est sous le niveau de la mer à marée haute). Le PNR est particulièrement vulnérable au changement climatique donc la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation des ENR est une véritable ambition. Pour répondre à la question sensible de l'éolien sur les territoires, le parc a construit avec les communautés de communes et les partenaires associatifs de la protection de l'environnement, un schéma éolien qui permet de déterminer les zones où l'éolien est encore acceptable et les zones sensibles (couloir ornithologique, protection des paysages). Le schéma a été construit de manière partenariale et proposé aux différents préfets.

Lionel VINOUR, Directeur de la vie de campus et du patrimoine de l'Université de Poitiers a expliqué que l'Université de Poitiers est certes ancienne mais ancrée dans le futur : « Quand on veut former les générations futures aux enjeux du développement durable, il faut avant tout leur donner à voir une exemplarité ». L'université est une collectivité (30000 étudiants et 3000 membres du personnel) agile qui, dans le cadre de partenariats, peut expérimenter facilement autour des enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale. En 2009, avec la loi Grenelle 1, elle a fait le premier plan vert. Depuis, l'université et l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur ont su se remettre en question, tout en regardant ce qui se passe à l'international, pour recalibrer les projets sous le prisme des ODD de façon à pouvoir faire le lien entre une approche locale et internationale. Ce qui guide l'université à tous les niveaux est l'approche systémique. L'Université de Poitiers est lauréate des programmes d'investissement d'avenir sur « Transformer l'université en université 100 % responsable en 10 ans ». Aujourd'hui, elle a déjà largement avancé sur les enjeux environnementaux (division par 4 des émissions de gaz à effet de serre en 2016, engagée sur 94 % d'énergie biomasse aujourd'hui) à son échelle et en lien avec les enjeux du territoire. Pour atteindre ses objectifs, l'Université a formé les entreprises du territoire pour favoriser un ancrage local : aujourd'hui, 95 % de la commande publique sur les enjeux environnementaux est locale.

L'Université veut aussi permettre l'implication des jeunes. Pour cela, tout un écosystème a été créé pour pouvoir accompagner les jeunes dans leur projet et valoriser leur engagement. L'Université se veut exemplaire pour accompagner au mieux les étudiants dans leur construction professionnelle et personnelle.

Pierre-Jean ROCA, référent ODD de SO Coopération et ingénieur honoraire du CNRS a beaucoup travaillé en Afrique et en Haïti. Il se définit comme un opérateur de convergence. SO Coopération est le Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) de Nouvelle-Aquitaine. C'est la plateforme régionale dédiée à la coopération et à la solidarité internationale. SO Coopération a vocation à développer et optimiser les projets menés en région en vue de contribuer à l'atteinte des ODD. Véritable interface entre les institutions et les acteurs régionaux, le RRMA a, aussi, vocation à renforcer le rôle des collectivités en matière de coopération internationale et développe pour cela outils et partenariats.

SO Coopération travaille sur les 17 ODD en même temps parce qu'il est insuffisant de cocher quelques cases. Pour progresser, il faut travailler sur les interdépendances afin de changer de paradigme. La crise géopolitique actuelle montre bien l'interdépendance de la paix, l'énergie, l'alimentation, la santé… Le défi qui est devant nous est d'écrire une nouvelle grammaire des interdépendances et la pratiquer. Il est encore difficile de la mettre en place à cause de la légitimité professionnelle (ne sont pris au sérieux que les spécialistes). Il faut aussi arriver à emboiter les échelles pour passer concrètement du global au local et du local au global.

Pierre Jean Roca nous a présenté le parcours vers les ODD qui a été créé par SO Coopération via ODD-yssée. ODD-yssée est un incubateur de projets favorisant les contributions aux ODD et leur territorialisation. Il a permis, entre 2020 et 2021, d'accompagner les actions de territorialisation des ODD, dans une perspective reliant les échelles locale et internationale.

Vous pouvez revoir l'intégralité des échanges de la matinée via les replays disponibles sur YouTube :

Partie 1 : Débat sur les enjeux du territoire Nord Nouvelle-Aquitaine sous le prisme des ODD : https://youtu.be/zHa2-BGaXZQ

Partie 2 : Table ronde : Les synergies entre acteurs au service de la transition dans les territoires : l'ODD 17 en action ! : https://youtu.be/3-8EXJ49Fno

Forum dématérialisé

La possibilité aux collectivités territoriales et aux acteurs locaux de présenter leurs initiatives en faveur de la transition en Nord Nouvelle-Aquitaine a été offerte, pour cette étape, sous la forme d'un forum dématérialisé, directement sur la plateforme numérique Klaxoon (le tableau blanc est toujours disponible via ce lien : app.klaxoon.com/participate/board/YGYKWXV). Un grand nombre de ressources inspirantes ont été regroupées par thématique : biodiversité, alimentation, actions internationales, lowtech, RSE & ESS (les 5 ateliers), ainsi qu'un panel de ressources consacrées aux ODD, et un dernier groupe pour des projets transversaux en faveur de la transition écologique et solidaire.

L'après-midi a été consacré au travail collaboratif des participants autour de cinq thématiques. Les participants ont pu participer à un atelier parmi cinq pour découvrir des témoignages des acteurs du territoire et pour travailler ensemble autour d'une problématique en lien avec le sujet de l'atelier et adaptée au territoire.

Ateliers

Atelier 1 : Des partenariats au service de la préservation de la biodiversité (animé par Stéphanie GUINE, Directrice de l'IFREE)

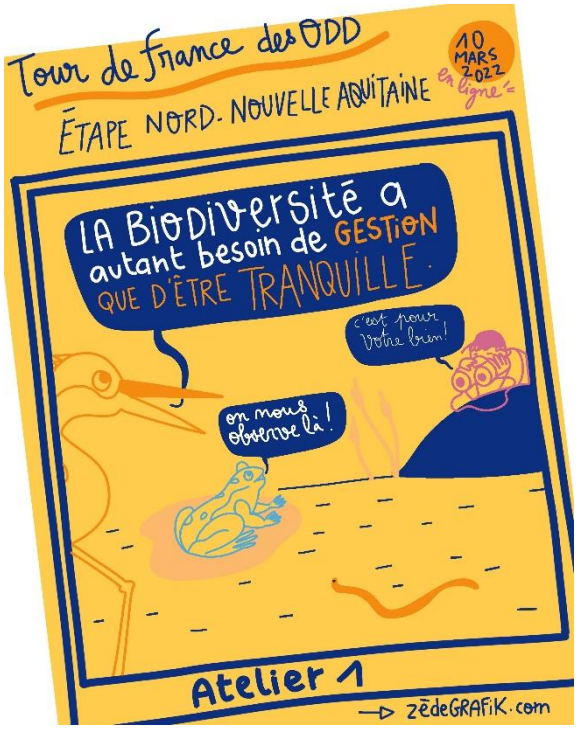

Les participants à l'atelier 1 ont pu découvrir le témoignage d'Aurélien Ruaud, chargé de mission Environnement-Milieux aquatiques au Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, autour des enjeux de la faune piscicole dans le marais. De nombreuses études sont menées dans le Parc Naturel Régional pour observer, recenser et protéger les différentes espèces de poissons. Aurélien Ruaud a montré que le réseau de suivi du Marais Poitevin ne serait pas aussi pertinent sans tous les acteurs impliqués et les partages des savoir-faire et connaissances de chacun. La collaboration entre différents acteurs autour du suivi des espèces permet d'alimenter des structures nationales et internationales de données indispensables à la préservation de la biodiversité dans de nombreux sites.

Nicolas Cotrel, directeur de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), a aussi démontré l'importance des partenariats au service de la biodiversité au travers de chantiers participatifs du Marais de Galuchet qui est un réservoir de biodiversité Niortais (avec une riche variété d'essence d'arbres, de nombreuses espèces d'oiseaux, de poissons, d'insectes). Les chantiers participatifs mis en place par l'association DSNE permettent de restaurer les mares et sauvegarder les milieux. Ces chantiers sont possibles grâce à une mobilisation collective (bénévoles, scouts, étudiants, collectivités locales, entreprises).

Les discussions qui ont suivi ont montré à quel point la préservation de la biodiversité était liée à d'autres enjeux essentiels (bien être, santé, éducation) et donc à quel point les partenariats étaient nécessaires dans la lutte pour la préservation de la biodiversité. Les partenariats existent déjà mais méritent d'être encore plus développés. Ainsi, il est primordial de sensibiliser, mobiliser et éduquer la population : le grand public, dans les écoles mais aussi dans les entreprises en faisant appel aux associations et aux collectivités locales. Pour faciliter la mise en œuvre des projets multi-acteurs, il est nécessaire d'avoir un cadre d'action, des outils simples qui favorisent la réalisation des projets, des accompagnateurs ODD et des indicateurs qui donnent la capacité d'évaluer les actions.

Atelier 2 : La mobilisation des acteurs économiques en faveur de la transition écologique (animé par Sarah DAYAN, Responsable Climat & RSE du Comité 21)

Les participants à l'atelier 2 ont pu découvrir les témoignages de Vincent COURBOULAY, directeur scientifique de l'Institut du Numérique Responsable (INR), d'Olivier DELHUMEAU du collectif La Caserne, un tiers-lieu à Poitiers, et de Gilles LOIR-MONGAZON, directeur de La Rochelle Technopôle. L'INR traite des enjeux clés du numérique responsable et accompagne les acteurs : réduction de l'empreinte (économique, sociale et environnementale) du numérique, capacité du numérique à réduire l'empreinte (économique, sociale et environnementale) de l'humanité, et création de valeur durable/innovation responsable via le numérique pour réussir l'e-inclusion de tous. Le collectif « La Caserne », composé d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, a pour mission d'animer l'ancienne caserne de pompiers de Poitiers, avec pour objectif de tester de nouveaux usages et de définir la transformation finale en Tiers-

Lieux de cet ensemble immobilier. Enfin, La Rochelle Technopole encourage et soutient l'innovation, en accompagnant l'émergence de projets innovants et/ou la création d'entreprises. Elle a mis en place le programme la traveRSEe, programme de sensibilisation et d'accompagnement à l'adaptation et à la transition économique et écologique du territoire.

Les discussions qui ont suivi se sont penchées sur les conditions à réunir pour permettre la création de synergies entre acteurs. Pour cela la nécessité de casser les silos sur le territoire a été soulignée. L'objectif de la sobriété est aussi revenu à plusieurs reprises comme une ambition possiblement fédératrice. Les participants ont identifié certaines initiatives qui existent et contribuent dès aujourd'hui à cette synergie des forces de transformation, telles que les plateformes RSE qui existent dans plusieurs régions et qui ont démontré leur efficacité pour engager une pluralité d'acteurs dans un mouvement commun. Pour renforcer ces dynamiques, les participants ont rappelé l'importance du partage des connaissances pour que tous les acteurs soient autant informés et partagent une base de savoirs communs. Les labels ont également été identifiés comme des leviers pour encourager les engagements en faveur de la transition.

Dans le second groupe, les participants se sont demandé comment créer un outil de dialogue et de mobilisation interacteurs sur le territoire. Toutes les solutions permettant la mise en réseau ont été saluées. L'idée de l'intégration dans les cahiers des charges et dans les appels à projets de critères ODD a été émise, dans le but de contraindre les entreprises à s'interroger sur leurs actions vis-à-vis des ODD. Un autre participant a proposé l'idée de créer des groupes de travail locaux autour des ODD. Ces groupes permettraient aux entreprises de pouvoir évaluer dans quelle mesure elles contribuent (et pourraient contribuer davantage) aux ODD et aux politiques publiques. Cette proposition a été complétée par une suggestion de mettre en place un réseau de facilitateurs ODD territoriaux qui iraient dans les entreprises pour les aider à l'appropriation du langage et de la méthodologie des ODD. Enfin, les participants ont tenu à rappeler l'importance de la valorisation des actions, notamment au travers des partages d'expériences.

Atelier 3 : L'alimentation, un levier pour la santé et le développement durable ? (animé par Sébastien LODEIRO, Coordinateur régional de COMODEIS – Responsable IREPS NA Antenne Charente-Maritime)

Vincent Bretagnolle, chercheur en écologie au CNRS de Chizé (79), a présenté les « Zones Atelier », où il travaille, avec et chez les agriculteurs, sur des démarches de réductions des pesticides et des engrais. L'étude a démontré que la biodiversité est une alternative à l'agrochimie car les expérimentations agroécologiques menées gardent des rendements équivalents à ceux de l'agriculture intensive. Les témoignages de Jacky BONNET, adjoint au Maire de la Couronne (16) et de Mathilde Roussel, Vice-Présidente en charge du Projet Alimentaire de Territoire de la Communauté d'agglomération de La Rochelle ont confirmé les liens entre les thématiques d'alimentation et de santé dans l'approche des acteurs locaux. Les intervenants ont rappelé que la science fournit des preuves

nécessaires à mobiliser contre les groupes d'influence qui veulent décrédibiliser l'agriculture biologique et les initiatives mises en place pour lutter contre l'agrochimie.

Les participants se sont répartis en sous-groupe pour travailler sur trois problématiques : la réduction des perturbateurs endocriniens, la maitrise du foncier et l'appropriation citoyenne des questions alimentaires. Les discussions ont plusieurs fois soulevé la nécessité d'augmenter nos connaissances écologiques et scientifiques afin de mieux cibler les zones à préserver et de mieux cadrer les campagnes de sensibilisation auprès des citoyens. Des solutions institutionnelles ont aussi été identifiées comme la création de label pour valoriser les démarches positives, ou bien le renforcement de certains outils comme l'AFAF (Aménagement Foncier Agricole et Forestier) ou bien les baux ruraux municipaux. Selon les participants, ces propositions devraient permettre aux territoires de développer des politiques rurales plus ambitieuses.

Atelier 4 : S'appuyer sur la démarche low-tech pour répondre de façon systémique aux objectifs de développement durable (animé par Florian Laboulais, Chargé de mission Le Labo de l'ESS)

Les témoignages de Cyril Chesse, Co-créateur du Fablab des Usines, de Guillaume Augais, Coordinateur à L'atelier du soleil et du vent et de Raphaël Dos Santos, Responsable de Eclowtech ont permis d'initier les échanges autour des low-techs. Le Fablab des Usines invite les citoyens à se (ré)approprier les nouvelles technologies pour se projeter ensemble dans les enjeux sociétaux, économiques et technologiques de demain. L'atelier du soleil et du vent propose des stages et des formations pour réapprendre des savoir-faire manuels et pour aller vers plus d'autonomie avec des low-techs. Eclowtech rend accessible des technologies simples à fort impact environnemental tout en s'inscrivant dans une économie sociale et solidaire. Les intervenants ont rappelé que la low-tech n'est pas une démarche technophobe, mais une notion qui vise à questionner la place de la technologie dans notre société afin de trouver un juste équilibre entre innovation et sobriété.

Parmi les nombreuses problématiques soulevées par les participants, l'interrogation « Comment identifier les besoins low-tech d'un territoire ?» a été désignée comme la question centrale. Les participants ont identifié la nécessité de partir de l'existant car beaucoup d'initiatives existent : aujourd'hui, les citoyens peuvent participer via des plateformes de dialogue ou lors d'évènements

comme les Hackathons Low-Tech... Une des mesures clés soulignée lors de cet atelier est de multiplier la sensibilisation auprès de tous les acteurs. Les actions à déployer peuvent par exemple être un festival ou une exposition universelle dédiée aux low tech, la réalisation d'un diagnostic du métabolisme urbain/territoriale… Les participants ont cité les travaux sur le métabolisme urbain réalisés par la Région Nouvelle-Aquitaine et la ville de Paris, comme des modèles inspirants qui pourraient être imités sur d'autres territoire. Il faudrait également révéler les projets via des Appels à Communs afin d'éviter la concurrence entre les acteurs et plutôt développer leur collaboration et coopération. Enfin, les participants ont tenu à rappeler que les liens entre la philosophie low-tech et les concepts de décroissance et de sobriété, nous forcent à reconsidérer notre approche de l'ODD 8 qui met en avant la croissance économique.

Atelier 5 : L'action internationale des territoires pour participer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (animé par Jade Alzieu, Chargé de mission SO Coopération)

Cet atelier a été introduit par la présentation de témoignages autour d'actions internationales des territoires en Indonésie, au Burkina Faso et en Argentine mais aussi d'actions de coopération territoriale européenne portant plus généralement sur la territorialisation des ODD. Les actions développées portaient respectivement sur la ressource en eau, la gestion des déchets et la conservation du patrimoine.

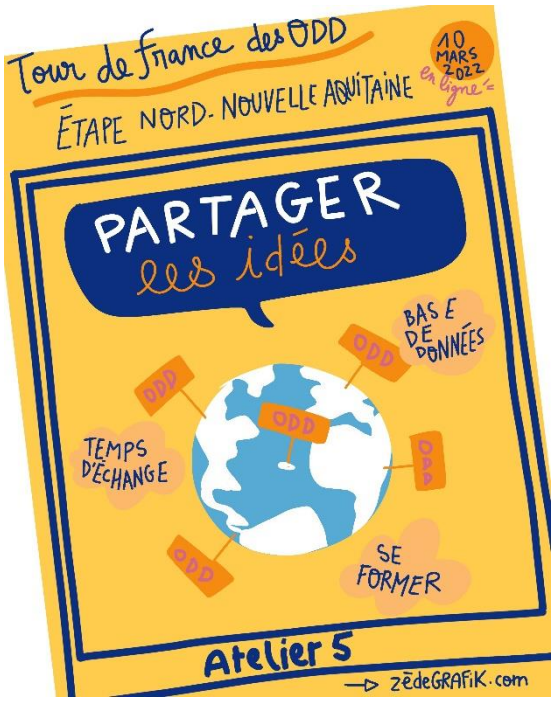

Les participants ont abordé différentes échelles : non seulement l'échelle Nord-Sud mais aussi l'échelle européenne et l'échelle nationale car les actions internationales se font aussi sur le territoire national via des démarches de sensibilisation et de recherches de partenariats. L'action internationale des territoires participe à la réalisation des ODD car elle se base sur la création de partenariats et favorise les synergies entre les acteurs impliqués. L'action internationale vise la solidarité entre les territoires importante à la réalisation des ODD. Néanmoins, différentes actions restent à mettre en place sur les territoires pour favoriser l'action internationale : il faut créer du lien et pousser les acteurs à s'ouvrir sur le monde. La question des indicateurs est apparue comme importante pour mesurer l'impact des actions.

Conclusion sensible

Denis Cheissoux est revenu sur cette journée riche en échanges et partages de bonnes pratiques en insistant sur le fait que le Nord Nouvelle Aquitaine est un territoire où la coopération est au cœur des démarches de transition et que les projets des uns et des autres contribuent aux Objectifs de Développement Durable. Denis Cheissoux conclut cette journée en soulignant l'aspiration que les collectivités territoriales ont à transformer leur territoire. Il désigne les participants comme des « Réparateurs » qui doivent avancer main dans la main.